

que nous continuerons la lutte, dans la même tradition, la même ligne que celle que nous suivions à l'époque.

Je veux m'associer aussi aux critiques qui ont reproché au Gouvernement de n'avoir pas convoqué les Chambres plus tôt. Le premier ministre nous a dit qu'on avait mis au point un grand nombre de mesures législatives et qu'il était possible que les discussions soient écourtées maintenant que nous savons ce que nous allons faire au cours de la présente session. Mais ce n'est pas une réponse. Si nous nous étions réunis en novembre il se peut que certaines mesures aient été prêtes et qu'on nous aurait dit en quoi elles allaient consister. L'automne dernier certains problèmes exigeaient l'attention, non pas seulement du Gouvernement, mais du Parlement lui-même. J'en nommerai deux: la diminution du revenu des cultivateurs, qui n'est pas attribuable à la récolte médiocre obtenue dans l'Ouest du Canada, cette récolte n'ayant pas encore été acheminée vers les marchés, et la grande inquiétude que suscite le chômage qui s'étend de plus en plus. Plus tôt dans l'année, lorsque nous avons osé dire que le nombre des chômeurs cet hiver serait plus grand qu'un an passé, on nous a répondu que c'était très peu probable. Cependant, nous avons constaté que le chômage s'étend.

La situation internationale est une autre question que le présent Parlement aurait dû étudier à l'automne. Je n'ai pas l'intention de traiter de la situation internationale aujourd'hui, parce que je crois comprendre que le protocole relatif à l'OTAN sera présenté, ainsi que d'autres accords. Nous aurons alors l'occasion d'entendre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson) expliquer le protocole et les accords et de discuter le bien fondé de ces accords. Je n'en parlerai donc pas en ce moment.

Avant de trouver à redire au discours du trône, je dois dire qu'il renferme quelques mesures qui seront bien accueillies. Je suis heureux d'apprendre qu'on se propose d'améliorer durant la présente session la loi sur les allocations aux anciens combattants. Je suis d'avis que cette mesure est attendue depuis longtemps et je suis certain que plusieurs membres de la Chambre sont de mon avis.

Encore une fois, je ne vais pas attribuer le mérite de cette initiative à notre parti ni le reconnaître à un autre parti. Ce que je puis dire, cependant, c'est qu'il y a ici, un peu partout, des députés qui se réjouiront grandement du dépôt de cette mesure législative, car elle a été préconisée, à l'occasion, de tous les coins de la Chambre.

S'il est une autre question à laquelle j'ai accordé un intérêt particulier, c'est, bien sûr,

le bien-être des aveugles. Je me réjouis donc, tout comme mon parti,—et je suppose qu'il en va de même de tous les députés, où qu'ils siègent,—à la pensée que l'âge d'admissibilité va être abaissé pour ce qui est de la pension aux aveugles, tandis que seront relevés les revenus maximums prévus.

Nous sommes d'accord, cela va de soi, avec le passage du discours du trône où il est dit que l'adoption de la loi sur les invalides donne au pays une magnifique mesure humanitaire. Malheureusement, le Gouvernement s'est aperçu que c'était là une magnifique mesure humanitaire longtemps après le moment où, selon nous, il aurait dû s'en aviser. Nous avons toujours pensé que cette loi aurait dû être présentée beaucoup plus tôt.

Ainsi que nous le manifesterons par notre vote sur l'amendement, nous sommes déçus, je dirai, de ce qu'aucune autre mesure n'a été prise en vue d'un programme national d'hygiène. Le discours du trône de cette année ne laisse présager aucune mesure de ce genre. Il y a longtemps que les Canadiens devraient bénéficier d'un tel programme. Le Canada n'est-il pas, en somme, l'un des deux grands pays démocratiques du monde qui ne possèdent pas de programme national d'hygiène visant toute la population et relevant de l'État? L'autre pays, ce sont les États-Unis.

Je suis allé en Grande-Bretagne et en d'autres pays, l'été dernier. Bien que je ne veuille pas parler longuement là-dessus (j'en parlerai plus tard, sans doute), j'ai constaté que la loi la plus populaire jamais adoptée en Grande-Bretagne est celle qui a trait au programme national d'hygiène. Je vous prie de croire que je n'ai pas visité uniquement, ni même dans une grande mesure, des personnes ayant les mêmes idées que moi. Je n'ai pu m'empêcher d'observer que les mesures adoptées là-bas (le rationnement, la régulation des prix, et d'autres) depuis une quinzaine d'années, y compris le programme d'hygiène, ont grandement amélioré le physique des jeunes du Royaume-Uni et évidemment concouru à leur bien-être. Quiconque les a vus, comme je l'ai fait, quitter Londres à quatre heures afin d'éviter les heures de presse, et monter dans le train à la sortie de l'école, n'a pu s'empêcher d'admirer leur beau physique et, incidemment, leur belle tenue. Cela m'a fait plaisir à voir.

C'est pourquoi nous sommes déçus de ne pas progresser plus rapidement vers ce magnifique objectif humanitaire. De jour en jour, nous trouvons dans les journaux des récits de misère due à ce que certaines gens ne sont pas en mesure de se payer les soins et les services médicaux dont ils auraient besoin. Je sais qu'on prétend que